

**Conseil économique et social**Distr. générale
30 September 2013**Organisation pour
l'alimentation et l'agriculture**Français
Original: anglais**Commission économique pour l'Europe****Organisation pour l'alimentation et
l'agriculture****Comité des forêts et de l'industrie forestière****Commission européenne des forêts****Soixante-et-onzième session**

Rovaniemi, 9-13 décembre 2013

Trente-septième session

Rovaniemi, 9-13 décembre 2013

Point 7(a) de l'ordre du jour provisoire

Rappel du point de l'ordre du jour**Boîte à outils pour la gestion durable des forêts
(GDF)****Note du secretariat***Résumé*

L'objectif de la présente note est de donner un aperçu des activités relatives à la mise au point de la Boîte à outils pour la gestion durable des forêts (GDF). Malgré le fait que la GDF soit un aspect et une composante importants du développement durable, le progrès vers la GDF a été plutôt lent. L'ensemble des connaissances et expériences relatives à la GDF sont très diverses et pas facilement accessibles et les composantes sont souvent axées sur un aspect spécifique de la GDF. Le présent document présente le concept d'un ensemble d'outils de GDF pour mieux répondre aux besoins et recommandations des pays Membres en appui à la mise en œuvre de la GDF. Il présente l'état de développement et les prochaines étapes dans la préparation des outils, et sollicite une orientation supplémentaire de la part de la Commission.

I. Introduction

1. Les principes de la FAO concernant la mise en œuvre de la GDF sont basés sur les 'Principes de gestion des forêts'¹ énoncés dans le Chapitre 11 de l'Action 21 qui ont été adoptés lors de la CNUCED (1992) et l'Instrument non juridiquement contraignant

¹ A/CONF.151/26 (Vol. III) Déclaration de principes non juridiquement contraignante mais faisant autorité, pour un consensus mondial sur la gestion, la conservation et l'exploitation écologiquement viable de tous les types de forêts.

concernant tous les types de forêts (NLBI) adopté par l'Assemblée générale de l'ONU en 2008².

2. La FAO, à l'instar de l'Assemblée générale de l'ONU, reconnaît que la GDF en tant que « concept dynamique et changeant, vise à préserver et améliorer les valeurs économiques, sociales et environnementales de tous les types de forêts, pour le bénéfice des générations présentes et futures ».

3. L'appui de la FAO pour la mise en œuvre de la GDF est basé sur une foresterie centrée sur les personnes, adoptant des processus participatifs et recherchant la parité hommes-femmes. Les interactions avec les autres secteurs et les rôles vitaux des forêts dans la conservation du sol et de l'eau, l'atténuation du changement climatique, la conservation de la biodiversité, ainsi qu'en tant que source essentielle de bioénergie dans un contexte d'approche d'aménagement du paysage, sont également bien reconnus. Aussi, les contributions substantielles des forêts et des arbres à la sécurité alimentaire, aux moyens d'existence durables et à l'élimination de la pauvreté ne sont plus à démontrer.

4. La GDF est applicable à tous les types de forêts et adopte la gestion à des fins diverses telles que la production, la protection, la conservation, ou une combinaison d'objectifs multiples (gestion forestière à fins multiples).

5. En dépit des tendances positives observées au cours de la décennie écoulée, le progrès réalisé vers une gestion durable des forêts demeure limité, notamment dans les pays en développement. Les causes sous-jacentes sont essentiellement dues aux insuffisances des capacités et à l'absence de conditions favorables pour la mise en œuvre de la GDF.

6. L'ensemble des savoirs et des expériences collectifs qui peuvent être partagés et adaptés aux conditions locales pour faciliter le progrès vers la GDF est impressionnant. Toutefois, ce savoir et ces expériences ne sont pas toujours disponibles et accessibles aux niveaux de l'Unité d'aménagement des forêts et de la planification de l'utilisation des terres. En outre, l'on observe une augmentation des demandes par les pays membres pour l'appui technique en vue de faciliter le progrès vers la GDF.

II. La Boîte à outils GDF

7. La FAO met au point une boîte technique détaillée d'outils relatifs aux savoirs, aux meilleures pratiques, aux processus, et à leurs exemples d'application pour faciliter la mise en œuvre de la GDF dans des contextes variés. Cet ensemble d'outils est ci-après dénommé Boîte à outils GDF.

8. Le public cible pour la Boîte à outils est essentiellement composé de forestiers qui sont activement impliqués dans l'aménagement des forêts au sein des services forestiers nationaux, ainsi que des planificateurs d'utilisation des terres intéressés par le rôle des forêts dans le développement durable, et ceux qui les soutiennent, y compris les organisations de la société civile et les organisations non gouvernementales et les associations du secteur privé.

9. Le concept de la Boîte à outils GDF a été présenté au Comité des forêts (COFO) en septembre 2012. Le Comité a « demandé à la FAO de continuer à développer le contenu de la Boîte à outils de gestion durable des forêts (GDF), y compris les supports didactiques, les directives volontaires et les plateformes de communication, pour soutenir les pays, au besoin, dans leurs efforts de mise en œuvre de la GDF tout en évitant les chevauchements et

² A/RES/62/98 Instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts.

doubles emplois et en prenant en compte les besoins, approches et processus³ aux niveaux national et régional ». La Réponse de la Direction générale de FAO à l'Évaluation stratégique des activités forestières de la FAO (2012) a également souligné la pertinence de la Boîte à outils GDF.

10. La Boîte à outils GDF poursuit les objectifs suivants :

- Accroître les capacités de mise en œuvre efficace de la GDF en fournissant des savoirs relatifs à la GDF, des outils et expériences aux niveaux local et du paysage.
- Soutenir les gestionnaires forestiers et les autres parties prenantes pour progresser vers la GDF de manière plus intégrée et plus cohésive, avec des solutions adaptées à leurs besoins, à leurs contextes spécifiques et aux principaux domaines d'intérêts, tout en tenant compte des contextes socio-économiques et environnementaux généraux dans lesquels leur intervention de GDF est développée, offrant ainsi une approche plus détaillée de la réalisation de la GDF.
- Connecter les différents domaines d'expertise de la FAO relatifs à la GDF pour faciliter l'intégration de celle-ci dans une approche de paysage de la gestion des ressources naturelles.
- Identifier et prendre en compte les lacunes en matière de connaissance et d'outils ainsi que les incohérences et conflits possibles.

11. La Boîte à outils GDF consistera en une plateforme en ligne conviviale, interactive et sensible aux intérêts et besoins des utilisateurs. Elle inclura :

- Des modules de la connaissance sur des domaines spécifiques d'intérêt des bénéficiaires, comprenant (i) un aperçu du savoir de base ; (ii) les liens avec les outils connexes ; et (iii) les liens avec les cas/exemples de GDF.
- Une base de données d'outils GDF. Les outils existants seront rassemblés, arrangés sous forme de base de données facilement accessible et active. Si nécessaire, les outils peuvent être développés davantage de manière à continuer à renforcer et mettre à jour un ensemble harmonieux en appui à la GDF.
- Une base de données de cas de GDF, à l'aide de cas exemplaires de GDF dans les pays membres.
- L'orientation dans la planification nationale, sous-nationale et locale de la GDF pour faire avancer sa mise en œuvre.

12. La portée de la Boîte à outils est mondiale (pour tous les types de forêts) ; toutefois, il s'agira d'un ensemble évolutif qui inclura également des ressources régionales et nationales de GDF.

13. La Boîte à outils fera usage des références des savoirs, des outils et des cas produits par la FAO, les membres du Partenariat collaboratif pour les forêts, d'autres partenaires et les pays membres.

III. Processus et situation actuelle

14. Une note conceptuelle a été préparée pour identifier les cas possibles pour la Boîte à outils, les résultats escomptés et l'impact, les principales caractéristiques de la Boîte à outils et un plan de travail.

³ COFO 2012/REP paragraphe 19.

Un groupe de travail, y compris le personnel de la FAO au Siège et dans les Bureaux décentralisés, a été mis sur pied pour appuyer l'élaboration de la Boîte à outils.

Jusqu'à présent, la Boîte à outils comprend :

- Les outils, cas et autres références de la GDF rassemblés dans une base de données. Il est prévu que cette activité se poursuive et évolue au fur et à mesure que de nouvelles ressources et expériences sont disponibles.
- Une plateforme en ligne pour la Boîte à outils qui est actuellement en cours de conception à l'aide de quelques cas de démonstration par les utilisateurs et de modules de la connaissance. Plusieurs autres cas seront développés pour remplir la Boîte à outils.

Il est prévu de présenter la Boîte à outils lors de la 22^{ème} Session du COFO (juin 2014) et d'activer la plateforme en ligne en Septembre 2014.

15. Des tests de facilité d'utilisation seront menés pour mesurer l'efficacité, l'applicabilité, l'exactitude et la pertinence de la Boîte à outils. Les utilisateurs potentiels seront sélectionnés au hasard dans les Pays membres ainsi que dans les organisations partenaires volontaires.

IV. Point à considérer

16. La Commission est invitée à discuter du concept et à définir des orientations pour les développements futurs de la Boîte à outils. En particulier, la Commission pourrait recommander l'inclusion de priorités thématiques dans la Boîte à outils, fournir des suggestions pour les modules de la connaissance, ainsi que des outils spécifiques à inclure tels que les directives, les codes de pratique, les ouvrages techniques, les manuels, le développement des capacités, et les supports didactiques/de distribution.

17. La Commission pourrait définir des orientations pour la mise en œuvre de la Boîte à outils.

18. La Commission pourrait envisager de discuter de la contribution de la Boîte à outils au renforcement des efforts des membres de la Commission dans la mise en œuvre de la gestion durable des forêts.